

Nom / Prénom:

Kleintiere Schweiz
Petits animaux Suisse
Piccoli animali Svizzera
Animals pitschens Svizra



Membre no:

Questionnaire pour les conseils à la protection des animaux et distinction pour une détention exemplaire des lapins

Grandeurs des box sans surface surélevée

Grandeur des box	Races naines	Petites races	Races moyennes	Grandes races
	Jusqu'à 2.3 kg	2.3 – 3.5 kg	3.5 – 5.5 kg	> 5.5 kg
	3'400 cm ²	4'800 cm ²	7'200 cm ²	9'300 cm ²

Grandeurs des box avec surface surélevée incluse

Grandeur des box	Races naines	Petites races	Races moyennes	Grandes races
	Jusqu'à 2.3 kg	2.3 – 3.5 kg	3.5 – 5.5 kg	> 5.5 kg
	2'800 cm ²	4'000 cm ²	6'000 cm ²	7'800 cm ²

1 Connaissances de base

		Loi	Distinction
1.1	Il/elle a les connaissances de base sur la loi sur la protection des animaux et les prescriptions d'application.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
1.2	Il/elle connaît les recommandations générales de l'OSAV (voir la brochure d'informations et le portail de la protection des animaux de l'OSAV)		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli
1.3	Les directives cantonales sont connues. L'adresse de l'office vétérinaire cantonal et / ou du préposé cantonal à la protection des animaux est à portée de main.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
1.4	Il/elle connaît les maladies à déclaration obligatoire (Annonce au vétérinaire).		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli
1.5	Il/elle a les connaissances de base de l'organisation de Petits animaux Suisse, de Lapins de race Suisse et des sociétés et clubs dont il ou elle est membre.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli



2 Hébergement/installations

		Loi	Distinction
2.1	Grandeur des cages: Surface nécessaire selon l'ordonnance sur la protection des animaux	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.2	Grandeur des cages: Surface nécessaire selon la distinction pour une détention exemplaire des animaux		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli
2.3	Compartiment pour le nid pour l'élevage sont à disposition en quantité suffisante	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.4	En principe, lumière naturelle, 15 lux ou lumière artificielle correspondante pendant au maximum 16 heures par jour.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.5	Air frais, bonne circulation de l'air	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.6	Endroit pour le retrait disponible	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.7	Surface surélevée: surélevée d'au minimum 20 cm. S'allonger complètement est possible.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli
2.8	Box de transport: Aération suffisante (l'ouverture est égale au tiers de la surface au sol, liste d'écartement, grillage de protection)		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

3 Santé et hygiène

		Loi	Distinction
3.1	Les lapins sont sains et ont l'air en forme. Les bêtes malades doivent être traitées.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
3.2	Les soins à apporter aux animaux sont assurés (ongles, boutons, récolte de la laine ...)		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
3.3	Les installations pour les lapins sont propres. Elles sont nettoyées régulièrement.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
3.4	Les auges pour les aliments et pour l'eau sont propres.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
3.5	La litière (propre et sèche) est à disposition en permanence.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> pas rempli	



4 Alimentation

		Loi	Distinction
4.1	Alimentation spécifique pour les animaux: un fourrage structuré grossier (fibre brute) comme du foin et de la paille est toujours à disposition en plus d'objets à ronger. Le fourrage est de qualité irréprochable, frais et sain.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.2	De l'eau propre est toujours à disposition.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.3	Des objets à ronger adaptés au comportement typique des lapins (bois tendre non toxique, rameaux frais) sont à disposition.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.4	Il/elle connaît des friandises en provenance de la nature (prairie/jardin/forêt - deux ex. de chaque)		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

5 Connaissances techniques des espèces, races détenues

		Loi	Distinction
5.1	Connaissances de base pour l'élevage et la détention avec succès de lapins de race.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.2	Il/elle suit régulièrement des cours de formation continue. Preuves écrites à disposition (idéalement attestation de travail social).		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.3	Un contrôle écrit de l'élevage est tenu.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.4	Connaissance sur la viande de lapin et sa valorisation ainsi que sur les délais d'attente lors d'adjonction d'additif dans le fourrage ou de médicaments.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.5	Connaissances sur les contacts possibles avec la préparation des fourrures ou la valorisation de la laine.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.6	La catégorie de contrainte des espèces ou des races détenues est connue. Le demandeur sait où obtenir les directives.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

6 Impression générale

		Loi	Distinction
6.1	Les animaux ont l'air d'être bien soignés. L'installation est propre et accueillante.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

**Remarques**

Délais:

<input type="checkbox"/>	Pas de contrôle subsidiaire		
<input type="checkbox"/>	Contrôle subsidiaire	Délai:	

Contrôle subsidiaire

<input type="checkbox"/>	Manquements corrigés	
<input type="checkbox"/>	Manquements non corrigés	
<input type="checkbox"/>	Le détenteur d'animaux a été informé sur la suite de la procédure.	
Remarques concernant le contrôle subsidiaire		

Résultat obtenu:

<input type="checkbox"/>	Conseil à la protection des animaux	
<input type="checkbox"/>	Distinction pour une détention exemplaire des lapins	

Date / Signature:

Les remarques et données écrites par le conseiller à la protection des animaux concerne le contrôle du (date)	
Signature du détenteur d'animaux	
Signature du contrôleur à la protection des animaux	

Distribution: 1 Exemple pour le détenteur d'animaux
1 Exemple pour le conseiller à la protection des animaux
1 Exemple pour la Centrale de Petits animaux Suisse